

---

**Séance ordinaire**  
**Ce mardi 31 mai 2016**  
**À 18 heures 35**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Mgr-Richard, tenue à la bibliothèque, 3000 bd Gaétan-Laberge, Verdun, CE MARDI TRENTE ET UN MAI DEUX MILLE SEIZE À DIX-NEUF HEURES, à laquelle**  
[Note : 18h00 Souper pour les membres]

**Étaient présents :** M<sup>mes</sup> Nadine Mercier (parent)  
Josée Lesage (parent)  
Johanne Campeau (parent)  
Sarah Laprise (enseignante)  
Nathalie Criton (parent)  
Nadine Taillon (enseignante)  
Johanne Belot (enseignante)  
Élizabeth Robillard (membre de la communauté)  
Priscilla Robidoux-Lépine (enseignante)  
Josianne Masse (parent)  
Johanne Richard (P.N.E.)

MM. Joël Audet (enseignant)  
Robert Dupras (parent)  
Abdellah Mazigh (enseignant)  
Glenn Henden (membre de la communauté)

**Étaient absents :** Mmes Sigrid Gonzalez (parent)  
Johanne Turenne (parent)  
Orkid Ibrahim (élève de 5e secondaire)  
M. Sylvain Beauregard (T.E.S.)

Assistaient également à la séance : Philippe Labrosse (directeur), Francine Catudal (ABP) et Jérôme Drouin (agent d'administration).

**Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Monsieur Robert Dupras ouvre la séance du conseil d'établissement à 18h35 et souhaite la bienvenue à tous les membres.


## 1. Adoption de l'ordre du jour

CE15/16-05-052

**SUR PROPOSITION DE** Madame Johanne Massé, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé :





### ORDRE DU JOUR

### MINUTES

<b>Légende :</b>	
<b>Information :</b>	<b>(I)</b>
<b>Consultation :</b>	<b>(C)</b>
<b>Décision :</b>	<b>(D)</b>

### OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

- |   |                      |
|---|----------------------|
| 01. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>  | (D) / 01             |
| 02. <u>MODIFICATION(S) ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL</u>   | (D)                  |
| <input type="checkbox"/> DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2016   | (D) / 01             |
| 03. <u>SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AVRIL 2016</u>   | (I) – (C) – (D)      |
| <input type="checkbox"/> Voir point 9.13 Projet éducatif [pour adoption au C.É.]                                | (I) / 00             |
| <input type="checkbox"/> Voir point 9.14 Plan de réussite [pour adoption au C.É.]                               | (I) / 00             |
| 04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC  | (I) / 02             |
| 05. CORRESPONDANCE, COMMUNICATIONS ET MOT DU PRÉSIDENT  | (I) / 05             |
| <input type="checkbox"/> Correspondance   |                      |
| 5.01 État financier du Conseil d'établissement  | (I) – (C) – (D) / 01 |
| 06. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ DE PARENTS AU REGROUPEMENT SUD /M.Robert Dupras  | (I) / 05             |
| 07. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES  | (I) / 05             |
| 08. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL  | (I) / 05             |
| 09. MOT DU DIRECTEUR, RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS   | (I) – (C) – (D) / 10 |
| ▶ Retour : Semaine des Arts, journée plein air, course 3 km – 5 km, Grand Défi Pierre Lavoie, session d'examens |                      |
| 09.01 Code de vie 2016-2017 / résolution – [par P. Labrosse]  | (I) – (C) – (D) / 10 |
| / <input type="checkbox"/> Documents déposés  |                      |
| 09.02 Bilan de lutte contre l'intimidation et la violence   | (I) – (C) – (D) / 05 |
| Plan de lutte contre l'intimidation et la violence – [par P. Labrosse]  |                      |
| / <input type="checkbox"/> Documents déposés  |                      |
| 09.03 Normes et modalités d'évaluation, présentation par P.Labrosse   | (I) – (C) – (D) / 05 |
| / <input type="checkbox"/> Documents déposés  |                      |
| 09.04 Budget initial 2016-2017 (en vue de l'adoption)   | (I) / 15             |
| / <input type="checkbox"/> Documents déposés :  |                      |

- ▶ Plan des effectifs
- ▶ Prévisions budgétaires 2016-2017
- 09.05 Aménagement des locaux (pour consultation Art 96.22) – Information (I) / 02
- 09.06 Déboursés scolaires 2016-2017 (sont établis par le CÉ Art. 77.1) (I) / 12
- 09.07 Fonds à destination spéciale : Bourse Métro Classe Johanne Minna (I) / 02
- 09.08 Fonds à destination spéciale : Cheerleaders (I) – (C) – (D) / 02
- 09.09 Fonds à destination spéciale : Ozzie (I) – (C) – (D) / 02
- 09.10 Fonds à destination spéciale : GDPLavoie (I) – (C) – (D) / 02
- 09.11 Fonds à destination spéciale : Tournoi de golf ÉSMR (I) – (C) – (D) / 02
- 09.12. Projet « Voyage hors Québec » (pour approbation au CÉ) (I) – (C) – (D) / 03
- 09.13 Projet éducatif [pour information]  en octobre 2016 (I) / 02
- 09.14 Plan de réussite [pour approbation]  en octobre 2016 (I) / 02
- 09.15 Convention de gestion et de réussite éducative 2016-2017  en octobre 2016 (I) / 02
- 09.16 Activités étudiantes  en octobre 2016 (I) / 00
- 09.17 Uniforme – Sondage « Short en éducation physique » (I) / 05
- 09.18 Murale – suivi par Philippe Labrosse / Projet de résolution (I) – (C) – (D) / 05
- 10. VARIA (I) / 5
- 11. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE (I) / 00
  - ▶ **Judi, le 15 septembre 2016 : 1<sup>re</sup> rencontre de parents (Élections des membres, postes vacants sur le C.É.)** (I) / 00
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (D) / 02  
**PROPOSITION ADOPTÉE.**

## **02. Modification(s) et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2016**

**SUR PROPOSITION DE** Madame Nadine Mercier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

## **03. Suivi du procès-verbal du 5 avril 2016**

**09.13 Projet éducatif pour adoption au C.É.**

 Reporté au C.É. d'octobre 2016

**09.14 Plan de réussite pour adoption au C.É.**

 Reporté au C.É. d'octobre 2016

## **04. Période de questions du public**

Présentation de David Massé, élève de la 4<sup>e</sup> secondaire – assiste à la séance en vue de participer au conseil étudiant 2016-2017.

## **05. Correspondance, communications et mot du président**

 Courriel de Rudi Maghuin / Conférence avec Irina Mikulaz

Le mercredi 18 mai à 19h.

✉ Courriel reçu de Rudi Maghuin / Conférence « Les allergies alimentaires »

Le lundi 6 juin à 19h.

✉ Publicité pour une pièce de théâtre

✉ Publicité pour une trousse d'éducation à la sexualité

✉ Organisation des casiers par Pierre Desmarais

### 05.01 État financier du Conseil d'établissement

#### ÉTAT FINANCIER 2015-2016

Suivi par le grand-livre (2015-2016)  
142 ÉCOLE MONSEIGNEUR-RICHARD  
1 FONCTIONNEMENT  
 51 CONSEIL COMMISSAIRES & COMITES

Structure d'activité	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
<u>51302 Conseil d'établissement</u>	375		302	73				73

#### PETITE CAISSE

Solde/déficit 2015-2016  
 (142-1-51302-XXX) 00,00 \$

#### Revenus

Septembre 2015 375,00 \$

#### Dépenses

(142-1-51302-801)  
 Frais de réception (Repas de Noël) 302,00 \$  
 Frais de réception (31 mai 2016)\* 73,00 \$ -375,00 \$

\*(Une partie de la facture du souper sera imputée au compte du CÉ)

**Solde/déficit au 2016/05/31 0,00 \$**

CE15/16-05-054

**SUR PROPOSITION DE** Madame Sarah Laprise, il est résolu à l'unanimité :  
 D'approuver le bilan financier tel que présenté par M. Robert Dupras, président du CÉ.  
**PROPOSITION ADOPTÉE.**

### 06. Rapport du délégué de parents au regroupement Sud, par M. R. Dupras

- Projet de Loi 86 : Étant donné que la séance n'a pas eu lieu par manque de quorum, le président vient d'apprendre que le projet de Loi 86 est abandonné.

#### 07. Rapport d'un représentant des élèves

Étant donné l'absence d'un représentant des élèves, le directeur fera le point lors du mot du directeur.

- ❖ Jeudi prochain, aura lieu l'installation d'une ruche sur le toit : accueil des abeilles en lien avec les sciences et dans le cadre d'un projet entrepreneurial [par la Compagnie Alvéole].

#### 08. Rapport des représentants du personnel

Aucun rapport

#### 09. Mot du directeur, rapports et recommandations

- Un « bravo » à l'équipe du Comité vert pour le projet de nettoyage par les élèves de la classe de Johanne Minna et de Guillaume Voyer, AVSEC
- Desserte dans la cafétéria : Mise à niveau par les concierges, un excellent travail de la part de ceux-ci. Nous continuons le recyclage et le compostage. La Ville passera ramasser le tout.

#### 09.01 Code de vie 2016-2017, présentation par M. Labrosse

Document déposé

Présentation par le directeur et fait le parcours des modifications.

Entre autres : Les appareils électroniques, revue de la gradation des offenses liées à la confiscation d'un appareil; mise en fonction du Pluriportail en septembre 2016;

Tenue vestimentaire; pour les parents – la motivation des retards,

La direction est en réflexion quant à un tableau de gradation au sujet des retards.

Un protocole sera établi en parallèle avec l'équipe des intervenants.

**CE15/16-05-055**

**CONSIDÉRANT** l'article 77 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** l'article 96.13 où le directeur s'assure de l'élaboration des règles de conduite et mesures de sécurité;

**CONSIDÉRANT** l'article 76 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Johanne Massé, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver les règles de conduite pour l'année 2016-2017, règles présentées par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

#### 09.02 Plan de lutte à la violence et l'intimidation 2016-2017

Document révisé en mai 2016 « Plan de lutte à la violence et l'intimidation 2015-2016 »

Bilan

Présentation par le directeur de la révision des actions et moyens mis en place cette année en prévision de l'an prochain.

Page 7 – priorités (4)

Le plan apparaît sur le site Web de l'école

Le directeur mentionne qu'un bilan doit être remis à la CSMB.

**CE15/16-05-056**

**ATTENDU QUE** le *Plan de lutte à l'intimidation et la violence* doit être révisé annuellement et, le cas échéant, actualisé selon l'art. 75.1, de la LIP;

**ATTENDU QUE** le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence, en référence à l'article 83.1, de la LIP;

**ATTENDU QU'UN** document faisant état de cette évaluation soit distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Directeur de l'ÉSMR;

**SUR PROPOSITION DE** Monsieur Joël Audet, il est résolu à l'unanimité :

D'accepter le document de la mise en œuvre *Plan de lutte à la violence et l'intimidation 2016-2017* tel que proposé par le directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**09.03 Normes et modalités d'évaluation, bulletin et autres modalités de communication, règles pour le classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre**

Document déposé – Art 96.15-5

Le 24 mai 2016, le document a été révisé par les enseignants.

Le document est disponible sur le site Web de l'école.

**CE15/16-05-057**

**CONSIDÉRANT** l'article 96.15-5 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** l'article 89.1 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;

**SUR PROPOSITION DE** Monsieur Abdellah Mazigh, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver le document des *Normes et modalités 2016-2017* tel que proposé par

Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**09.04 Budget initial 2016-2017 [pour adoption par le C.É.]**

Documents déposés :

▶ Plan des effectifs

▶ Prévisions budgétaires 2016-2017 – Budget initial Doc. C.É. – CSMB

Le directeur présente le budget initial suite aux allocations reçues du Ministère.

▶ Présentation du plan d'effectifs – données avec lesquelles on travaille avec les budgets.  
Personnel de direction : 1 directeur / 3 directeurs adjoints (on assume .5 du salaire du 3<sup>e</sup> adjoint) / 1 agent d'administration

En date du 31 mai : Nous devons respecter les critères de formation des groupes. Il y a présentation des tâches prévisionnelles aux enseignants avec une moyenne de 24,6 périodes par enseignant. Nous avons droit à 47,5 enseignants à temps plein.

Il faut également tenir compte du paramètre enseignant, de la masse salariale du personnel de soutien, des ressources octroyées pour le personnel enseignant.

▶ Présentation par le directeur des revenus en allocations de base, des allocations spécifiques et autres allocations, de l'ajustement budgétaire en réduction (coupe du ministère), du surplus ou déficit, des revenus propres et autres prévisions.

Nous avons un support financier de la CSMB pour le projet PSAME, lequel est maintenant davantage orienté vers l'implantation du programme d'éducation à la sexualité.

**CE15/16-05-058**

**CONSIDÉRANT** l'article 95 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** les budgets accordés par la CSMB à l'école secondaire Monseigneur-Richard pour l'année 2016-2017, budgets alloués à la suite de l'adoption par le Conseil des commissaires du document « *Objectifs, principes et critères de répartition des allocations des besoins de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'année 2016-2017* »;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite par le directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;

**CONSIDÉRANT** le projet de répartition des crédits proposés par le Directeur;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Johanne Belot, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget initial 2016-2017 tel que présenté par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**09.05 Aménagement des locaux (pour consultation Art 96.22) – Information**

Aucun changement majeur

**09.06 Déboursés scolaires 2016-2017 [établis par le C.É. Art. 77.1]**

Document déposé

**CE15/16-05-059**

**CONSIDÉRANT** l'article 212.1 de la LIP, en rapport à l'adoption d'une politique CSMB relative aux contributions financières;

**CONSIDÉRANT** l'article 77.1 de la LIP, principes d'encadrement des coûts;

**CONSIDÉRANT** les demandes faites par le personnel de l'école secondaire Monseigneur-Richard pour l'année 2016-2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur de l'ÉSMR;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Johanne Belot, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter la liste des déboursés scolaires 2016-2017, telle que présentée par le Directeur de l'ÉSMR, Monsieur Philippe Labrosse.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**09.07 Fonds à destination spéciale : Bourse Métro classe Johanne Minna**

Document déposé

[Suivi par le grand-livre \(2015-2016\)](#) [142 ECOLE MONSEIGNEUR-RICHARD](#)

[1 FONCTIONNEMENT](#) [27](#) 27006 ANIM. SPORT./ CULTURE/SOCIAL

Nature dépense	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
<a href="#">4 Fournitures et matériel</a>			0					
<a href="#">8 Autres dépenses</a>			-487	487				487
<i>Totaux :</i>			-487	487				487

**CE15/16-05-060**

**CONSIDÉRANT** l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

**CONSIDÉRANT** le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

**CONSIDÉRANT** la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs du conseil d'établissement;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Nadine Mercier, il est résolu à l'unanimité :

Advenant un surplus, il sera utilisé de façon suivante : **à conserver pour le projet « Programme MÉTRO Croque Santé » 2016-2017 dans le poste 142-1-79906-xxx.**



Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**09.08 Fonds à destination spéciale : Cheerleaders**

Document déposé

9 [Suivi par le grand-livre \(2015-2016\)](#) [142 ECOLE MONSEIGNEUR-RICHARD](#)  
[1 FONCTIONNEMENT](#) [27](#) 27001 ANIM. SPORT./ CULTURE/SOCIAL

Nature dépense	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
<a href="#">4 Fournitures et matériel</a>			5 483	-5 483				-5 483
<a href="#">6 Equipement no capitalisable</a>			1 000	-1 000				-1 000
<a href="#">8 Autres dépenses</a>			2 544	-2 544				-2 544
<a href="#">9 Revenus</a>						21 573	21 573	21 573
<i>Totaux :</i>			9 027	-9 027		21 573	21 573	12 546

**CE15/16-05-061**

**CONSIDÉRANT** l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

**CONSIDÉRANT** le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

**CONSIDÉRANT** la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs du conseil d'établissement;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Johanne Campeau, il est résolu à l'unanimité :

Advenant un surplus 2015-2016, à la fin de la réalisation des différents projets de compétition, il sera utilisé de la façon suivante : **à conserver pour les activités 2016-2017.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**09.09 Fonds à destination spéciale : Ozzie**

Document déposé

[Suivi par le grand-livre \(2015-2016\)](#)  
[142 ECOLE MONSIEUR-RICHARD](#) [1 FONCTIONNEMENT](#)  
[79 79903 FONDS A DESTINATION SPECIALE](#) 9 Revenus

Objet dépense	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
<a href="#">978 Rev fds desti spec / an preced</a>						<a href="#">468</a>	468	468

**CE15/16-05-062**

**CONSIDÉRANT** l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

**CONSIDÉRANT** le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

**CONSIDÉRANT** la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs du conseil d'établissement;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Josée Lesage, il est résolu à l'unanimité :

Advenant un surplus, il sera utilisé de la façon suivante : **à conserver pour les activités sportives 2016-2017.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**09.10 Fonds à destination spéciale : Grand Défi Pierre Lavoie**

Document déposé

[Suivi budgétaire par projet \(2015-2016\)](#) 142 Mgr richard

Projets	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
GDPL-2016 142-4-27223-xxx= go le grand défi P Lavoie	<a href="#">2 500</a>		<a href="#">7 706</a>	-5 206		<a href="#">4 736</a>	4 736	-470

**CE15/16-05-063**

**CONSIDÉRANT** l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

**CONSIDÉRANT** le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

**CONSIDÉRANT** la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs du conseil d'établissement;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Johanne Campeau, il est résolu à l'unanimité :

Advenant un surplus 2015-2016, à la fin de la réalisation du Grand Défi Pierre Lavoie, il sera utilisé de la façon suivante : **à conserver pour les activités du Grand Défi Pierre Lavoie 2016-2017.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**09.11 Fonds à destination spéciale : Tournoi de golf ÉSMR**

Document déposé

Suivi par le grand-livre (2015-2016) [142 ECOLE MONSEIGNEUR-RICHARD](#)  
[1 FONCTIONNEMENT](#) [79](#) 79955 FONDS A DESTINATION SPECIALE

Nature dépense	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
<a href="#">9 Revenus</a>						6 733	6 733	6 733

**CE15/16-05-064**

**CONSIDÉRANT** l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

**CONSIDÉRANT** le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

**CONSIDÉRANT** la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs du conseil d'établissement;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Nadine Mercier, il est résolu à l'unanimité :

Advenant un surplus 2015-2016, il sera utilisé de la façon suivante : **à conserver pour le « Programme des sports de l'ÉSMR » 2016-2017.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les

transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**09.12 Projet « Voyage hors Québec » / pour approbation par le C.É.**

Depuis quelques années, les voyages qui connaissent le plus de succès sont ceux qui partent longtemps d'avance (6 mois et plus). Cela dit, nous sommes convaincus que quelques projets de voyage sont susceptibles d'être entamés avant le premier C.É. de 2016-2017.

**CE15/16-05-065**

**CONSIDÉRANT** l'article 87 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** la contrainte de respecter un budget raisonnable ayant fait l'objet d'une comparaison d'un minimum de deux soumissions de prix;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur de l'ÉSMR;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Johanne Campeau, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver les projets de voyage hors Québec enclenchés avant le premier C.É. de l'année scolaire 2016-2017 tel que proposé par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'ÉSMR, pourvu qu'ils soient présentés au C.É. suite au processus de consultation habituel prévu par l'école, et ce, de façon officielle.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**09.13 Projet éducatif / pour information**

 **Report en octobre 2016**

 Document déposé « Amorce – Projet éducatif »

On a commencé à travailler sur les orientations et les objectifs ciblés.

Le 7 juin, avec l'équipe école, on va commencer à développer des moyens.

Suite à la question du président, en rapport au taux de diplomation de l'ÉSMR, le directeur répond que nous avons un taux de 83 %.

**09.14 Plan de réussite / pour approbation**

 **Report en octobre 2016**

**09.15 Convention de gestion et de réussite éducative 2016-2017**

 **Report en octobre 2016**

En octobre prochain, on fera un bilan. Un travail à faire sur « l'écriture » et sur « l'assiduité ». Un bilan suivra en octobre 2016. Nous aurons également ciblé de nouveaux objectifs.

**09.16 Activités étudiantes**

---

 **Report en octobre 2016**

**09.17 Uniforme – Sondage « short en éducation physique »**

On a tergiversé sur le fait d'ajouter ou non un item à l'uniforme obligatoire : 29,95 \$ les 3 items

On aurait souhaité qui y ait le port d'un short dans le cours d'éducation physique, soit au coût de : 14,95 \$

Nous l'avons mis en « option » chez le fournisseur.

Le directeur fait un tour de table pour connaître le pouls des membres.


Par la même occasion, un enseignant suggère de penser à un vêtement adéquat pour le cours de danse.

Un parent pose la question : Pourquoi le chandail rouge est-il fait en « V »?

 Réponse : M. Drouin vérifiera auprès de la compagnie

Précision : Pour une question d'hygiène, le port du chandail rouge n'est permis que durant les cours d'éducation physique seulement.

▶ NOUVEAUTÉ : Optionnel pour le short cette année.

 **Suivi à faire** : Un parent fait la remarque suivante – le tissu de l'uniforme serait de moindre qualité / Jérôme Drouin fera un suivi auprès de la compagnie.

**09.18 Murale – suivi par Philippe Labrosse / projet de résolution**

Un projet de 29 000 \$ pour faire la murale sur le mur du gym, côté Gaétan-Laberge, a été accepté.

La Ville demande à ce que le Directeur soit autorisé à signer l'entente avec la Ville.

Nous recevrons un don pour la réalisation de la murale.

Nous souhaitons donc recevoir l'aval du conseil d'établissement.

L'école s'engage à déboursier 3 700 \$ (part de l'école dans les coûts)

**CE15/16-05-066**

**SUITE** à la soumission par l'équipe de direction d'un projet de conception de murale sur le mur avant de l'école en mars 2016;

**SUITE** à l'acceptation du projet par la Ville de Montréal;

**CONSIDÉRANT QU'**une subvention tripartite (ÉSMR, Ville de Verdun, Ville de Montréal) de plus de 29 000 \$ sera octroyée à l'école pour mener à terme ce projet;

**CONSIDÉRANT QU'**une entente doit être signée entre l'École secondaire Monseigneur-Richard et la Ville de Montréal pour l'obtention de la subvention accordée;

**CONSIDÉRANT** la Loi sur l'Instruction publique (art. 94) qui autorise le Conseil d'établissement à accepter ladite subvention;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Johanne Campeau, il est résolu à l'unanimité :

D'autoriser Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'ÉSMR, à signer l'entente avec la

---

Ville de Montréal et que la subvention octroyée soit ensuite gérée par ce dernier pour la réalisation de la murale extérieure.

**PROPOSITION ADOPTÉE.****► Retour sur la course 3-5 KM**

Un parent demande de libérer la piste de toute circulation autre que celle des participants, principalement au fil d'arrivée.

Réponse : La direction vérifiera ce qu'il est possible de faire.

**► Semaine des Arts**

Un beau succès avec une très belle prestation des élèves.

Le directeur remercie chaleureusement Jérôme Drouin d'avoir pris la relève de l'événement.

**► Grand Défi Pierre Lavoie**

Ce fut un peu laborieux considérant que la pluie était à l'honneur!

De plus, les participants arrivaient à Québec, il fallait donc revenir à Verdun.

Le directeur remercie Patrick Perrotte, Isabelle Courteau et Jérôme Drouin pour la très belle organisation.

Commentaires élogieux reçus des parents.

**► Session d'examens de juin 2016**

L'élève a reçu la version papier. Une version électronique a aussi été envoyée.

Début de la session : 9 juin

Les informations apparaissent sur le site Web de l'école.

Le directeur profite de l'occasion pour remercier tous les membres du C.É pour leur participation aux différentes séances.

**10. Varia****11. Date de la prochaine séance :**

Élections des membres – postes vacants des parents sur le conseil d'établissement

1<sup>re</sup> rencontre de parents : Jeudi, le 15 septembre 2016

La date de la 1<sup>re</sup> séance sera fixée à ce moment-là.

---

## 12. Levée de l'assemblée

Avant de clore l'assemblée, Monsieur Dupras remercie les membres et leur souhaite un bel été.

L'ordre du jour étant épuisé,

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Nadine Taillon, à 20 heures 15, que la séance soit levée.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

**CE15/16-05-067**

---

Le Président : Robert Dupras

---

La secrétaire : Francine Catudal

## **Consultation extraordinaire le 2 juin 2016**

### **par courrier électronique**

#### **EN VUE D'UNE EXCURSION OU D'UN VOYAGE DE PLUS D'UN JOUR :**

- Durée du voyage : 27 heures
- Date : 16 juin 2016 – de 13 h au 17 juin – 16h
- Nombre de participants : Les élèves du groupe de Johanne Minna, enseignante
- Endroit : Camping du Lac Mineur, à Saint-Jacques-le-Mineur
- Document : Présentation du projet

**CE15/16-06-068**

**CONSIDÉRANT** l'article 87 de la Loi sur l'Instruction publique;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur de l'ÉSMR;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Johanne Campeau, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter le projet d'excursion pour les élèves de la classe de Johanne Minna tel que proposé par le Directeur de l'ÉSMR, Monsieur Philippe Labrosse.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

Responsable de l'excursion : Johanne Minna, enseignante



## **Consultation extraordinaire le 10 juin 2016**

### **par courrier électronique**

#### **ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF 2016-2020 DE L'ÉSMR**

**CE15/16-06-069**

**CONSIDÉRANT** la consultation faite auprès de l'équipe-école;

**CONSIDÉRANT** la présentation du travail du moment du Comité SIAA « Agir autrement » lors de la dernière séance du Conseil d'établissement le 31 mai 2016, lequel présentait aussi l'état de la situation de notre école;

**CONSIDÉRANT** le positionnement du Comité SIAA et de l'équipe-école quant aux objectifs de la 3<sup>e</sup> orientation;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'équipe-école concernant les moyens à mettre en place pour rendre concrets les objectifs ciblés;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Directeur de l'école;

**SUR PROPOSITION DE** Madame Johanne Turenne et **SECONDÉ PAR** Madame Josianne Masse, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver les orientations et objectifs du Projet Éducatif 2016-2020 de l'École secondaire Monseigneur-Richard dans le but d'amorcer des documents promotionnels avant la tenue du premier Conseil d'établissement 2016-2017. Ces documents seront subséquemment présentés aux membres du prochain Conseil d'établissement.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**